

**Dîtes-moi ce
que vous voulez...
je vous dirai ...
comment vous en passer!**

Revoir les horaires
variables ? dater des
ponts naturels ?..

Une autorisation d'absence
habituellement accordée ?



CTPL DU 12 OCTOBRE 2001 :

- Tous les postes et services auront au 1^{er} novembre anticipé la mise en place de l'ARTT (sauf les agents travaillant en équipes)
- Budget en... baisse (pour l'Indre et Loire : -390000francs)
- Fermeture de la caisse de la T.G. de 12h30 à 13h30
- Nomination du trésorier de TOURS Nord comme agent comptable du syndicat inter hospitalier du nord ouest

Compte - rendu :

A.R.T.T. ...anticipation:

Tous les postes et services auront au 1^{er} novembre anticipé la mise en place de l'ARTT à l'exception des agents travaillant en équipes.

L'ouverture au public passerait en moyenne de 35 heures 59 à 32 heures 50 (soit une baisse de 8,8%)

Mêmes votes qu'au précédent C.T.P.L. (la parité administrative vote pour, F.O. s'abstient, la C.G.T refuse de prendre part au vote)

Formules ARTT	RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES PROTOCOLES DU 37 (seuls les agents travaillant en équipe ont refusé l'anticipation de l'ARTT) Postes ou services
36H00 (1 poste pour 4 agents, environ 0,8% des agents de cat. C et B)	NEUILLE- PONT- PIERRE.
36H00 sur 4,5 jours (2 poste et service pour 13 agents , 2,7%)	CORMERY. Service C.E.P.L.
37H00 (13 postes et services pour 110 agents, 22,8%)	NEUVY LE ROI - ILE BOUCHARD - AZAY LE RIDEAU - CHATEAU RENAULT - NOUATRE - AMBOISE - Service Aff. Eco. - Service Epargne gestion - Service des Pensions - Service du Personnel - Service Comptabilité - Service de la Dépense - Service Recouvrement Impôts et Recouvrement Contentieux -
37H00 sur 4,5 jours (6 postes pour 22 agents, 4,5%)	SAVIGNE SUR LATHAN - SAINTE MAURE DE TNE - LIGUEIL - MONTRESOR - CHATEAU LA VALLIERE - DESCARTES -
38H00 (17 postes ou services pour 252 agents, 52,1%)	CHINON - MONTBAZON - TPM. -LUYNES- PAIERIE DEP- TOURS SUD - VOUVRAY - LOCHES -C.H.U. - TOURS 1 ère div.- TOURS B. OUEST - Service Liaison/rem. - Service Epargne placement - Equipe de remplacement - Service du Matériel - Service Recouvrement produits divers - Service Liaison/rec. -
38H30 (10 postes ou services pour 83 agents, 17,1%)	BLERE - BOURGUEIL - PREUJILLY - RICHELIEU - LANGEAIS - TOURS 2 ^{ème} - TOURS NORD - Service formation - Mutuelle - D.I. Etudes/Assistance/exploit. (hors travail d'équipe)

Les représentants C.G.T. ont déposé lors du C.T.P.L. une motion signée par les personnels techniques travaillant en équipes et ont indiqué que si leurs revendications restaient insatisfaites au 15 octobre 2001, ces agents observeraient deux heures de grèves chaque jour .

MOTION DEPOSEE EN C.T.P.L. LE 12/10/01
PAR LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
POUR LES PERSONNELS TECHNIQUES TRAVAILLANT EN EQUIPES
ET LES DACTYLOCODEUSES

LES AGENTS D'EXPLOITATION
DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE
D'INDRE ET LOIRE
8, Avenue Jean Portalis
ZAC des Deux Lions BP 649
37206 TOURS CEDEX 3

TOURS le : 09/10/2001

Monsieur le directeur général de la Comptabilité Publique

L'ensemble des personnels techniques (agents de traitements, pupitreurs, assistants utilisateurs dactylo codeuses) travaillant actuellement en équipes postées, expriment leur désaccord sur les dernières propositions de la DGCP concernant la mise en place de l'ARTT. (35 heures et 10 jours pour les équipes ; 37 heures et 10 jours pour les dactylocodeuses).

Notre temps de travail actuel résulte des exigences liées aux nécessités de notre service.

Ces conditions ne disparaissent pas avec la mise en place de l'ARTT .

Suite aux échanges avec nos collègues des autres D.I., nous revendiquons une mise en place de l'ARTT comme suit :

Un Forfait de 15 Jours ARTT (35 heures hebdomadaires).

OU 32h 30 par semaine et 10 jours d'artt pour les personnels postés

et

34 h 30 par semaine et 10 jours d'artt pour les dactylo codeuses.

Tous les agents concernés veulent bénéficier, sans remise en cause de leurs acquis, d'une réelle réduction du temps de travail.

Sans réponse à leurs revendications, les agents soussignés s'engageront dans une action à compter du 15 octobre.

BUDGET...en baisse:

Le directeur avait annoncé une baisse de la masse budgétaire de - 2,25 %. Ce qui ampute les moyens de la Direction Générale de 37 millions de francs. Au niveau de l'Indre et Loire, cette décision correspond à une baisse d'environ 390 000 francs qui se répercute sur l'ensemble des budgets et se traduit par une reprise de 2,25% sur le budget départemental, le budget des PNC et le budget de la T.G. Les représentants C.G.T. et F.O. se sont prononcés contre cette baisse de budget et n'ont pas voté la nouvelle répartition de ce budget.

A propos de ...

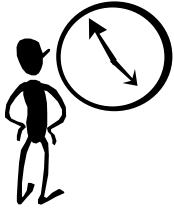
PONT NATUREL du 2 novembre : ... à l'eau !



La CGT s'apprêtait à soutenir en CTPL la proposition d'un pont naturel le 2 novembre, pont largement demandé par les personnels dans les protocoles, sous la condition tout aussi naturelle que tous les agents puissent y prétendre sans aucune astreinte (D.I.) et uniquement sur précompte de jours ARTT (les formules basses sans jours ARTT devaient pouvoir bénéficier d'une autorisation d'absence exceptionnelle),

lorsque le T.P.G. a indiqué qu'au vu de nouvelles informations, il lui était impossible de répondre à cette demande notamment pour les postes urbains, la T.G. et le D.I. Seuls les petits postes pourraient en bénéficier...

T.G. : HORAIRES VARIABLES



On n'en parle plus pour l'instant...Le T.P.G. a décidé de retirer cette question à l'ordre du jour...et pourtant... un « sondage » effectué à marche forcée auprès de l'ensemble des agents de la T.G. et du D.I. afin de savoir s'ils étaient favorables à la réduction de la plage fixe l'après-midi (15h30 au lieu de 16h00) avait été effectué... Il s'avère que le « temps de la réflexion » n'a pas été pris pour mesurer l'incidence de cette modification dans les services. La CGT a demandé qu'en cas de contraintes particulières de service, les agents astreints puissent bénéficier d'un système dérogatoire.

FERMETURE DE LA CAISSE DE LA T.G. DE 12H30 A 13H30

Les représentants en CTPL ont été informés de la fermeture de la caisse T.G. de 12h30 à 13h30. Sans réel état des lieux de fréquentation, sans mesure des incidences de fonctionnement sur les autres services de la T.G. les représentants du personnel ont manifesté leur désaccord d'une telle fermeture. Dorénavant si un usager a besoin d'effectuer un dépôt ou un retrait à la caisse T.G. sur ce créneau horaire, il sera dirigé vers TOURS 2^{ème} div. ou TOURS 1^{ère} !

Autorisation d'absence et ARTT ne font pas bon ménage !

Pas plus de quinze jours auront été nécessaires pour voir poindre les premiers refus d'autorisation d'absence de même nature que celles habituellement accordées les années précédentes... avant ARTT (préparation à la retraite organisée par les services sociaux le 16 octobre). Les représentants F.O. et C.G.T. ont demandé une reconsidération de ce refus et ré évoqueront en C.D.A.S.S. cette remise en cause (qu'advient-il des « arbres de Noël », « convoiements colonies de vacances »...) Le T.P.G. devrait ce lundi nous indiquer, si en accord avec le Directeur des Services Fiscaux, cette décision sera maintenue ou pas.

BENEFICE RETROACTIF DES JOURS ARTT A L'ENSEMBLE DES AGENTS

La pétition qui a circulé dans les postes et services a déjà reçu près de 250 signatures. « Sans revenir sur les problèmes sous-tendus, en l'absence de moyens, par la mise en place de l'ARTT, les agents soussignés demandent l'extension du bénéfice des jours supplémentaires prévus pour son anticipation, à l'ensemble du personnel (effet rétroactif des « jours ARTT » au 1^{er} septembre) Il leur paraît en effet anormal que dans un même département, les collègues soient soumis à deux régimes différents et ce, même pour une courte période. Il n'est pas admissible que certains collègues, au prétexte de n'avoir pu opter pour l'anticipation, continuent à travailler 39h00 sans attribution de ces nouveaux congés. » Elle a été déposée en C.T.P.L.

POINTS DIVERS ABORDES LORS DU C.T.P.L.

- **Convoiement de fonds** : Absence de sécurité interne à la T.G. pendant le dégagement des fonds (réexamen de la situation par la Direction)
- **Désengagement des fonds particuliers** :
La Direction reçoit actuellement chaque agent de l'épargne gestion et de l'épargne placement (y adjoint les collègues de la caisse des dépôts non concernés par le périmètre de suppression de mission ??) afin de connaître leur souhait...dans le cadre

d'une nouvelle affectation. Tous ces collègues devraient « jouir » d'une certaine ou relative priorité dans leur demande vers le mois de février ou mars 2002... Tout cela semble bien flou, mais ce qui ne l'est pas, ce sont ces postes et services à qui la Direction a promis l'un de ces agents.

- *Les dysfonctionnements « recouvrement » mensualisation et remboursement acompte provisionnel ...rien de neuf...ça continue! (nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain tract)*
- *Les réponders téléphoniques prévus dans les protocoles ARTT, sont à demander à la T.G., mais la T.G. n'a pas pour l'instant de crédit particulier pour répondre aux besoins...*
- *L'annonce des nouveaux horaires des postes est à effectuer par les postes eux-mêmes.*
- *Seuls les clients non bancarisés pourront venir chercher des kits Euro à nos guichets*
- *L'arrêté de regroupement des postes a été signé (Nouatre - Grand Pressigny - Manthelan)*

FRAIS DE DEPLACEMENT

De nombreuses interrogations nous parviennent concernant l'avance des frais de déplacement (pas d'avance ou peu d'avance). Suite à notre intervention en C.T.P.L., il a été indiqué par le T.P.G. qu'une avance de 80% des frais devait être effectuée... cette avance ne semble pourtant pas « acquise » au vu de la réaction du chef du matériel. Nous invitons donc tous les agents qui rencontreraient une difficulté pour bénéficier de cette avance à nous contacter rapidement et à ne pas s'engager à partir sans ce versement.

PROCHAINES C.A.P.

Les prochaines C.A.P. se dérouleront le **7 novembre**, pour tout renseignement ou suivi de mutation, n'hésitez pas à contacter nos élus.

Communication syndicale

Vous êtes plus de 250 agents, non syndiqués à la CGT, toutes catégories confondues, à avoir déjà rempli le bulletin nous permettant de vous transmettre nos informations. Actuellement, cela vous permet de recevoir plus rapidement nos communications syndicales.

D'ici 2 à 3 mois, ces informations ne seront plus tirées sur papier, aussi, si vous ne l'avez pas déjà rempli et si vous souhaitez recevoir nos tracts, contactez-nous au 02 47 71 75 44 ou par mail tresor.cgt37@wanadoo.fr. Vous pouvez aussi consulter notre site à l'adresse suivante : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

MARDI 16 OCTOBRE

... L'OCCASION D'EXPRIMER DE MANIERE FORTE ET SIGNIFICATIVE NOS REVENDICATIONS DE MAINTIEN ET DE DEVELOPPEMENT DE NOS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC ET D'EXIGER LES MOYENS NECESSAIRES (TANT EN EMPLOIS QU'EN MOYENS) POUR LES ASSUMER...

TOUS EN GREVE

RENDEZ-VOUS A LA MANIFESTATION A 17H30,
PLACE DU COMMANDANT TUSLANE